

Politique d'inclusion en matière des mobilités étudiantes

Donner l'opportunité et les moyens à chaque étudiant de réaliser, au cours de son cursus, un projet international (année d'échange, stage professionnel, voyages d'études, atelier international), est un objectif majeur de l'ENSASE.

L'école a élaboré diverses procédures et outils dans le but de garantir l'égalité des chances pour toutes et tous étudiant.es souhaitant mettre en place un projet de mobilité internationale.

Ainsi, les étudiant.es boursièr.es CROUS bénéficient d'une attention particulière dès la procédure de sélection des projets de mobilités, leur statut est notifié à la Commission de sélection.

Les étudiant.es en situation de handicap ou d'affection longue durée bénéficient, dès l'étape de candidature, d'un RDV individuel avec la responsable des relations internationales et la chargée de la vie étudiante afin d'assurer leur meilleure préparation et accompagnement dans le projet de mobilité.

L'ENSASE soutient la participation des étudiant.es ayant moins d'opportunités en appliquant un complément financier « inclusion » pour les participant.es aux mobilités Erasmus +, selon les critères d'inclusion suivants :

- Les étudiant.es répondant aux critères obligatoires établis dans le BOEN n°3 du 16 janvier 2025 : Boursier.es CROUS échelon 6 et 7, et/ou justifiant d'une ALD – Affection Longue Durée ;
- A partir de la convention 2025, les étudiant.es répondant aux critères d'inclusion optionnels : Boursier.es CROUS échelon 4 et 5, y compris pour les départs en dehors des pays du programme Erasmus +.

Les étudiant.es en mobilité internationale boursièr.es sur critères sociaux (dès l'échelon 0 de la classification CROUS) bénéficient du taux supérieur versé dans le cadre de l'Aide à la Mobilité Internationale (AMI) financée par le ministère de la Culture. Les étudiant.es boursièr.es bénéficient également des forfaits supplémentaires dans le cadre des bourses régionales de la mobilité étudiante financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ainsi, chaque année, l'ENSASE s'engage à apporter un soutien financier optimal, dans la limite des subventions reçues dans le cadre du programme Erasmus + Action Clé 1, des aides régionales et ministérielles.

Cédric Libert
Directeur

